



## PERMANENCES DES ÉLUS

**Robert BODIGUEL**, Maire : *samedi de 9h à 10h et sur rdv*  
**Jean-Michel CROGUENEC**, Adjoint Finances, Communication, Animation, Patrimoine, culture *sur rdv*  
**Marie BIRIEN**, Adjointe Urbanisme, Travaux en agglomération : *jeudi de 10h30 à 12h*  
**Gérard POULIQUEN**, Adjoint Bâtiments, Voirie rurale, Agriculture, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h*  
**Juliette Le ROUX**, Adjointe Affaires sociales - CCAS : *lundi de 10h30 à 11h30*  
**Jean-Paul CONSEIL**, Adjoint Associations, Écoles, Enfance-Jeunesse *sur rdv*

## ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCES :

21/08/2020: Agathe LE MERRER au foyer de Ludovic LE MERRER et Caroline GESTIN, domiciliés à Guiclan, 8 Briellec.

31/08/2020: Lilwenn QUENTEL au foyer de Erwan QUENTEL et Morgane SIMON, domiciliés à Guiclan, 12 rue des Acacias.

14/09/2020: Milena ALONSO RODRIGUEZ PICART au foyer de Romain ALONSO RODRIGUEZ et Léticia PICART, domiciliés à Guiclan, 4 La Garenne.

### DÉCÉS :

06/09/2020: Jeanne PITARD, professeure en retraite, 97 ans, domiciliée à Guiclan, Saint-Jacques, est décédée à Saint-Jacques.

### REVUE GUICLAN MAG 2020

Pour la prochaine revue annuelle «Guiclan MAG», la commission Communication de la mairie souhaite réaliser un article sur les apiculteurs guiclanais, amateurs et professionnels. Pour cela, nous souhaitons recenser tous les guiclanais pratiquant l'apiculture sur la commune. Pour cela, merci de vous faire connaître rapidement auprès de Juliette LE ROUX, au 06.65.40.63.20 ou en mairie.



### VENTE DE MASQUES

La mairie dispose d'un stock de masques confectionnés par les bénévoles et propose de les vendre à 1,50€ l'unité au profit du CCAS. A venir retirer en mairie.

### SITE INTERNET : GUICLAN.FR

Désormais, dans la rubrique « Actualités » vous trouverez, en fin de semaine, une synthèse des événements, travaux, réunions...qui se sont produits dans notre commune, avec commentaires et photos. N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le site de votre commune.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### LOCATION SALLE DU TRISKELL

Il est de nouveau possible de louer le Triskell, mais en respectant un certain nombre de consignes nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 :

- Respecter les gestes barrières.
- Les usagers de plus de 11 ans doivent porter un masque.
- Les personnes accueillies ont une place assise.
- Une distance minimale d'un siège est laissée entre les sièges occupés par chaque personne ou chaque groupe de moins de dix personnes venant ensemble ou ayant réservé ensemble.
- L'accès aux espaces permettant des regroupements est interdit (bar).
- Pas de bal.

**Toutes les personnes louant le Triskell, devront signer une attestation dans laquelle elles s'engagent à respecter ces consignes.**

### CALENDRIER DES POMPIERS 2021

Comme chaque année, l'amicale des sapeurs-pompiers va frapper aux portes pour vendre leur calendrier.

La tournée commencera début novembre 2020.

A noter qu'ils effectueront la distribution en respectant les règles d'hygiène et le protocole de sécurité en vigueur : port du masque, distanciation sociale et lavage régulier des mains.



### COLLECTE DE JOUETS ET DE LIVRES

Vous possédez des jouets en bon état et vous souhaitez vous en séparer ? Le CCAS met en place une collecte de jouets et de livres à la mairie.

Les jouets récoltés seront distribués durant la période des fêtes de fin d'année aux familles dans le besoin.

Vous-même, votre famille ou l'un de vos proches peuvent être concernés par cette distribution. Pour cela n'hésitez pas à prendre contact auprès de Juliette LE ROUX au 06.65.40.63.20, de Michel BOULANGER au 06.31.23.00.04 ou directement en mairie.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNACA

Le comité local de la FNACA Guiclan organise son Assemblée générale le 10 octobre 2020 au Triskell à partir de 10h30 pour la vente des cartes. L'assemblée débutera à 11h. Les mesures sanitaires d'usage seront obligatoires avec le port du masque et apportez votre stylo si vous le désirez. Nous invitons les adhérents( tes) à participer ainsi que les conjoints( tes).

A l'issue de la réunion un repas au restaurant A L'ouest avec une participation de 13€. Inscription pour le 05/10/2020 auprès de Jean-Louis Miossec au 02 98 79 40 05 ou Lucienne Iris Charlou au 02 98 79 47 34

Le prix de la carte reste à 22€, paiement par chèque.

## CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

### LE PASS CULTURE POUR LES JEUNES DE 18 ANS

La région Bretagne met en place un pass culture pour les jeunes de 18 ans. Chaque jeune de 18 ans résidant en Bretagne depuis plus d'un an peut bénéficier d'un crédit de 500 euros pour diverses manifestations et loisirs culturels, ainsi que pour des équipements multimédias via le lien suivant : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne/Actualites/Le-Pass-Culture-pour-les-jeunes-disponible-dans-toute-la-Bretagne#>

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE

### PERMANENCES

Le mercredi 7 octobre 2020, de 10h30 à 12h, le conseil départemental organise une permanence au sein de la mairie de Guiclan. Vous pourrez rencontrer Mme Elisabeth GUILLERM, et M. Jean-Marc PUCHOIS, conseillers départementaux du Canton de Landivisiau.

### UNE PLATEFORME POUR L'EMPLOI DES JEUNES

Le conseil départemental du Finistère a lancé la plateforme [finisterejob.fr](http://finisterejob.fr) qui permet aux jeunes de 15 à 30 ans de trouver un emploi près de chez eux. Elle comptabilise à ce jour plus de 12 000 offres d'emploi.

Pour les personnes en recherche d'emploi, il est possible de télécharger son CV. Un logiciel détecte automatiquement les expériences pour proposer des offres adaptées. Les recruteurs ont accès à une CVthèque correspondant au profil du poste à pourvoir.

**je fête mes 18 ans avec le pass Culture**

500 € pour découvrir de nouvelles expériences culturelles en m'inscrivant sur [pass.culture.fr](http://pass.culture.fr)

pass Culture

## MSAP : TERRITOIRE EN ACTION - ATELIERS



Si vous êtes intéressés par un ou plusieurs ateliers contactez directement la Maison des Services au Public



### GARDE D'ENFANTS

Animation : Relais Parent Enfant

Objectif : Informer sur les solutions de garde d'enfants sur le territoire

Public : Tout public en démarche d'insertion, en recherche d'emploi ou de formation

Groupe de 10 personnes maximum

Lieu : MSAP - 36 rue Clémenceau - Landivisiau

Le jeudi 8 octobre de 14h à 15h30

### SIMULATION D'ENTRETIEN DE RECRUTEMENT

Animation : AGIR

Objectif : Préparer un entretien professionnel

Public : Tout public en recherche d'emploi et de formation  
Session individuel

Lieu : MSAP - 36 rue Clémenceau - Landivisiau

Le jeudi 15 octobre de 14h à 17h - Autres dates et horaire sur demande.

### BUDGET AU QUOTIDIEN

Animation : UDAF

Objectif : Aider à la gestion du budget familial - Outils et méthodes

Public : Tout public ayant besoin d'aide à l'élaboration d'un budget

Groupe de 8/10 personnes maximum

Lieu : MSAP - 36 rue Clémenceau - Landivisiau

Date : Jeudi 8 octobre et Mardi 24 novembre de 9h30 à 11h30

Tél : 02-98-68-67-60

mail : [msap@pays-de-landivisiau.com](mailto:msap@pays-de-landivisiau.com).

Adresse : 36 rue Clémenceau - Landivisiau - 29400

### USAGE DES OUTILS NUMÉRIQUES

Animation : GOUPIL

Objectif : Gagner en autonomie dans l'usage des outils numériques

Public : Tout public désirant s'initier à l'utilisation d'outils numériques.

Groupe de 8 personnes maximum (8 sessions)

Lieu : MSAP - 36 rue Clémenceau - Landivisiau

Initiation le vendredi 9 octobre de 9h30 à 13h30

Visa internet : à partir du 24 novembre 2020

### AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Permanences itinérantes d'accompagnement aux démarches administratives en ligne, aide à la compréhension et rédaction de courrier.

Commana : Mairie

Jeudi 5 novembre et 3 décembre 2020.

Landivisiau : MSAP

Tous les mercredis du 2 septembre au 23 décembre 2020.

Plouneventer : Mairie

Mardi 20 octobre, 17 novembre, et 15 décembre 2020.

Plouvorn : Maison du Guéven

Lundi 26 octobre, 30 novembre et 28 décembre 2020.

Ouvert à tous sur rendez-vous en mairie concernée et  
MSAP 02 98 68 67 60

**RESTAURANT SCOLAIRE**

**ATTENTION**

Pour les enfants qui mangent occasionnellement à la cantine, les inscriptions doivent être faites le mardi midi soit sur le portail famille ou sur le formulaire papier à déposer en mairie pour la semaine suivante.

À compter de la rentrée de septembre 2020, les tarifs des repas de cantine ont été modifiés par délibération du conseil municipal du 30 juillet 2020. Ils sont les suivants :

- Repas enfant : 3.40 €  
Avec tarif dégressif à partir du 3<sup>ème</sup> enfant de la même famille : 3<sup>ème</sup> enfant (15%) : 2.89€  
4<sup>ème</sup> enfant (30%) : 2.38 €  
5<sup>ème</sup> enfant (40%) : 2.04 €
- Tarif adulte : 5.25 €
- Tarif hors délai (pour les enfants non inscrits et venant manger à la cantine) : 5.25 €

Les menus sont disponibles sur [guiclan.fr](http://guiclan.fr)

**CLSH : LES GRIMOYS**

Accueil des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires



**Pour les mercredis:** inscription une semaine à l'avance.

**Pour les vacances de la toussaint**

Du 19 au 30 octobre 2020: les inscriptions doivent être faites **pour le 26 septembre 2020** soit sur le portail famille ou formulaire papier disponible en mairie et à déposer en mairie pour cette date.

Passé ce délai, les inscriptions ne pourront se faire que dans la limite des places disponibles

Permanences de la directrice : les lundi et mardi de 9h à 11h45. Tél. : 02 98 79 48 96

Les programmes sont en ligne sur [guiclan.fr](http://guiclan.fr), vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.

**LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS**

**PARENTS (LAEP)**

Une fois par mois de 10h à 12h :

- ▶ Guimiliau le vendredi : à la Maison des Associations
- ▶ Plouvorn le samedi : au Pôle Enfance

Tel : 02.98.68.42.41



**HALTE GARDERIE ITINÉRANTE : 1000 PATTES**

Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.



**Plusieurs lieux d'accueil**

<b>PLOUNVENTER</b> Espace An Heol Lundi	<b>ST VOUGAY</b> Ecole publique Mercredi
<b>PLOUVORN</b> Pôle enfance Mardi et vendredi	<b>BODILIS- PLOUGOURVEST</b> Pôle enfance Jeudi
<b>GUIMILIAU</b> Maison des associations Mercredi et jeudi	Renseignements au 06 64 22 28 14 Mail : hg.ccpl@gmail.com

**ANIMATION JEUNESSE (8 - 17 ANS)**



Accueil des enfants pendant les vacances scolaires. (2 groupes 8/11ans et collégiens).

**Pour les vacances de la toussaint**

Du 19 au 30 octobre 2020: les inscriptions doivent être faites **pour le 26 septembre 2020** soit sur le portail famille ou formulaire papier disponible en mairie et à déposer pour cette date en mairie.

Passé ce délai, les inscriptions ne pourront se faire que dans la limite des places disponibles

Dès leur élaboration les programmes sont disponibles sur [guiclan.fr](http://guiclan.fr), vous y trouverez aussi toutes les informations concernant les temps forts proposés au cours de l'année. Renseignements auprès de Carole au 06.77.75.81.17

**RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)**

Relais Petite Enfance 5 rue des Capucins  
29400 LANDIVISIAU



**LES HORAIRES**

Pour rappel, voici les horaires d'ouverture du Relais à Landivisiau:

<a href="#">lundi</a>	<a href="#">mardi</a>	<a href="#">mercredi</a>	<a href="#">jeudi</a>	<a href="#">vendredi</a>
9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/19h45	9h/17h

Les permanences administratives en itinérance se font désormais **SUR RENDEZ-VOUS**, à la demande du public.

**INFORMATION COMMUNALE**

**INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique sauf pour les jeunes ayant 18 ans dans l'année, la démarche en mairie est indispensable.

Se munir d'une pièce d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins d'un an, et d'un justificatif de domicile dans la commune de moins de 3 mois.

Par ailleurs, les électeurs doivent informer la mairie de toute modification à apporter à leur inscription sur la liste électorale : modification de nom, changement d'adresse dans la commune, etc.

**JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)**

Le recensement citoyen **est obligatoire** pour tous les jeunes Français nés en 2004 et dans le mois de leur anniversaire. Ce recensement s'effectue auprès de la mairie du domicile du jeune.

**L' attestation remise lors de cette inscription est valable jusqu'à la participation à la Journée Défense et Citoyenneté et au maximum jusqu'à l'âge de 18 ans.**

À l'issue de la JDC, le jeune reçoit une attestation lui permettant notamment de **s'inscrire** aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...) quelque soit son âge.

## L'entretien de la chaudière, une obligation annuelle

L'entretien de votre chaudière à combustion (gaz, fioul ou bois) doit être réalisé tous les ans, par un professionnel. Ce dernier effectuera plusieurs vérifications et réglages pour que votre chaudière fonctionne de manière optimale. Au-delà de questions évidentes de sécurité, cet entretien récurrent permettra à votre chaudière d'obtenir un rendement bien plus important et prolongera sa durée de vie. Il vous aidera également à réduire vos consommations d'énergie (de 5 à 8 %). Vous pouvez trouver la liste d'artisans labellisés RGE sur le site du service public dédié aux travaux de rénovation énergétique [www.faire.gouv.fr](http://www.faire.gouv.fr).

### Entretenir sa VMC

La qualité de l'air intérieur des logements est aujourd'hui un sujet majeur qu'il ne faut pas prendre à la légère. Si vous possédez une ventilation mécanique contrôlée (VMC), il est conseillé de nettoyer les bouches d'extraction et les entrées d'air une fois par trimestre. En complément, un entretien complet par un spécialiste est recommandé tous les 2 ou 3 ans, suivant le système retenu : nettoyage et vérification du système dans son ensemble, révision des gaines et du moteur, mesures de tirage et de dépression, etc.

Un entretien régulier vous permettra de respirer l'air le plus sain possible, mais aussi d'éviter les risques de surchauffe, voire d'incendie du moteur

*Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction, rénovation et économie d'énergie 38 rue du mur MORLAIX. Plus d'infos au 02 98 15 55 47, [www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org) et [les réseaux sociaux](#).*

## SERVICES DE SANTÉ



**Pharmacie de Guiclan**  
Nicolas BONNET 1 rue du stade 29410 GUICLAN

**Horaires d'ouverture :**  
Lundi au vendredi : 9h00-12h30 et 14h00-19h15 - Samedi : 9h - 12h30

Contacts : Tel. **02.98.24.06.94** - Fax. **09.74.71.88.35** -  
[pharmaciebonnet@guiclan.com](mailto:pharmaciebonnet@guiclan.com)



**Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe**  
M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église 29410 GUICLAN  
Rendez-vous au **06.59.85.91.94**

**MAISON MÉDICALE :** 4 rue du stade 29410 GUICLAN  
► **Médecins généralistes** Dr Tiphaine GARDIER -  
Dr Gaëlle DESFRANCOIS  
**Rendez-vous :** par internet ou par téléphone au **02.98.19.26.06**  
Samedi matin sans rendez-vous de 9h00 à 12h00

► **Cabinet infirmier** PORZIER - MARTIUS - KERRIOU  
Rendez-vous par téléphone : **02.98.79.65.34** ou **06.81.04.29.48**

► **Ostéopathe** Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous  
Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.  
Rendez-vous et renseignements par téléphone au **06.01.82.55.25**

► **Psychomotriciennes**  
Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au **06.45.89.87.01**  
Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au **06.75.49.77.97**  
Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► **Orthophoniste** Anaïs PAUL, Orthophoniste : rdv et renseignements par téléphone au **07.68.97.12.78**



Sur la commune 2 défibrillateurs cardiaques sont  
accessibles dans le hall extérieur de la salle des sports et  
devant la mairie en face de la boîte aux lettres de la Poste

## MÉMENTO

### ► SERVICES MUNICIPAUX



#### ► Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h00  
Vendredi fermeture à 16h30.  
Mardi samedi : 9h /12h  
02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30  
Courriel : [communedeguiclan@orange.fr](mailto:communedeguiclan@orange.fr)  
Site : [www.guiclan.fr](http://www.guiclan.fr)

#### ► Agence Postale Communale

02 98 79 62 29 Du lundi au samedi de **9h à 11h30**.



#### ► ADMR du Haut-Léon

**St Pol de Léon** : 8h30-12h30 et 13h30-18h00 :  
Renseignements et RDV au 02 98 19 11 87

#### ► Conciliateur 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de  
Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque  
mois de 9h à 12h sur RDV.

#### ► Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Ouverture au public : Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-  
18h30/ Mercredi-samedi de 10h-12h  
mail : [b.municipaledeguiclan@orange.fr](mailto:b.municipaledeguiclan@orange.fr)

#### ► Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

#### ► Garderie municipale 02 98 79 46 66

Ouverture le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30  
à 19h00.

#### ► CLSH « Les Grimoyes » 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances  
scolaires.

#### ► Animation jeunesse 06 77 75 81 17

Ouvert pendant les vacances scolaires.

#### ► Halte garderie itinérante

«1000 pattes» 06 64 22 28 14

La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil  
à la journée de 8h30 à 17h30

#### ► RPE (Relais Petite Enfance)

Courriel : [rpe.paysdelandi@gmail.com](mailto:rpe.paysdelandi@gmail.com)  
Informations et rdv au 02 98 24 97 15  
Guiclan : 1 temps d'éveil /mois le vendredi.

#### ► Mission locale 02 98 68 67 64

Permanence à la Maison de l'Emploi à  
Landivisiau, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et  
de 13h30 à 17h30.  
Courriel : [économie@pays-de-landivisiau.com](mailto:économie@pays-de-landivisiau.com)

#### ► Service Eau et Assainissement de Morlaix Communauté (Za la Boissière Morlaix)

Accueil du public Lundi au jeudi 9h/12h; 14h/17h  
Vendredi 9h/12h; 14h/16h  
0806 090 010 (n° azur)

#### ► Ouverture des déchetteries (hivers)

**BODILIS/ Kervennou** 02 98 68 99 99 : du lundi au  
samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h30

**PLOUGOURVEST / Besmen** 02 98 29 59 14 et

**SIZUN / Croas-cabellec** 02 98 24 15 92 :

les lundi, mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h / 14h00  
à 18h30 mardi, 14h00 à 18h30. Fermé le jeudi.

#### ► Collecte des ordures ménagères :

##### Collecte du mercredi :

semaine paire = conteneur habituel  
Semaine impaire = conteneur couvercle jaune



##### Collecte du jeudi (campagne)

semaine paire = conteneur couvercle jaune  
Semaine impaire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille

#### ► CCPL (Communauté de Communes de Landivisiau)



Lundi au vendredi 08h30 à 12h30/ 13h30 à 17h30  
02 98 68 42 41

# Un jumelage à Guiclan ?



## Le jumelage en quelques mots ...

Le concept s'est d'abord développé entre la France et l'Allemagne au lendemain de la seconde Guerre Mondiale, puis s'est étendu au reste de l'Europe et du monde.

Un jumelage est basé essentiellement sur des échanges culturels et sportifs, incluant fortement les jeunes des communes.

C'est aussi un double engagement : celui de la collectivité locale et celui des habitants. Le projet commun doit impliquer toute la société civile, c'est-à-dire les associations, les écoles, les clubs sportifs et tous ceux qui veulent s'impliquer à titre individuel.

## Pourquoi s'engager dans un jumelage ?

Cette relation a pour but de pratiquer des échanges socio-culturels ce qui permet notamment de favoriser des rapprochements entre plusieurs cultures. On recherche un partage de valeurs et de pratiques ainsi que la mise en place d'échanges de bons procédés.

C'est avant tout, grâce à une ouverture d'esprit, l'envie de découvrir d'autres centres d'intérêts. Alors, en fonction des sensibilités personnelles, ce désir de découverte culturelle pourra être scolaire, géographique, patrimonial, linguistique, sportif, ou autres.

*Un jumelage n'est vivant, que par la participation active de ses membres.*

**L'équipe municipale initie la création d'un comité de jumelage.**

**Cette initiative est impossible sans un maximum de Guiclanais et Guiclanaises motivés pour ce projet.**

**Nous avons besoin de vous et de votre avis !**



*Vous trouverez au verso de cette page un questionnaire sur le thème du jumelage. N'hésitez pas à nous répondre, que cela soit positif ou négatif. Tous les avis comptent.*

*Une fois ce questionnaire rempli, vous pourrez le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou directement à l'accueil.*



*Vous pouvez également répondre à ce questionnaire sur le site Internet de la mairie : [www.guiclan.fr](http://www.guiclan.fr) Section « Vie associative » puis « Jumelage ».*

# Questionnaire – Un jumelage à Guiclan ?

*Si vous êtes intéressés par le comité de jumelage, n'hésitez pas à nous laisser vos coordonnées.  
Nous vous recontacterons rapidement.*

 **Êtes-vous favorable à un comité de jumelage ?**

Oui  Non

 **Vers quels types de pays souhaiteriez-vous un jumelage ?**

Pays Anglophones  Pays Latins  Pays Germanophones  
 Pays Francophones  Autres

 **Avez-vous une idée de pays ?**

 **Si un comité de jumelage était créé, vous impliqueriez-vous ?**

Oui  Non  Pourquoi pas ?

 **Vos coordonnées :**

Nom :  Prénom :

Mail :  Téléphone :

 **Quelle est votre tranche d'âge ?**

18 - 30  31 - 49  49 et +

 **Laissez-nous un message :**

*Merci pour votre participation !*

**Questionnaire à rendre pour le 31 octobre 2020**